



5.2.3. SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES (ZONES DE RISQUE)

DOSSIER D'APPROBATION	VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU 21/12/2017 APPROUVANT LE PLU
MATRIERE D'ORDRE DE L'ANNEE	ARTICLE 1

- Légende**
- Fonctionnement hydraulique
- Fossé d'eaux pluviales
 - Réseau d'eaux pluviales
 - Exutoire EP
 - Ruisseaux
- Secteurs présentant des risques naturels
- Aléas mouvements de terrain
- Faible
 - Fort
- Zones humides

